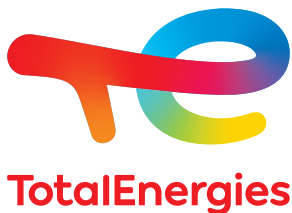


Sécurité au poste de travail

Les 12 Règles d'or





02-03





Édito

La Sécurité est une valeur de la Compagnie. Elle est la pierre angulaire de notre excellence opérationnelle dans chacun de nos métiers.

Tous, collaborateurs de TotalEnergies et des entreprises partenaires, engageons-nous, personnellement et collectivement, pour assurer la sécurité au quotidien dans nos opérations et sur nos sites avec un objectif commun : « Zéro accident mortel ».

Nos Règles d'or, établies à partir de retours d'expérience, sont essentielles pour atteindre notre ambition en matière de sécurité. C'est en nous les appropriant, en les mettant en œuvre et en faisant preuve d'une vigilance de tous les instants, pour nous-mêmes et pour nos collègues, qu'elles rempliront leur rôle et deviendront un réflexe.

Tous les accidents sont évitables, j'en ai la conviction !

L'engagement de **chacun d'entre nous** à faire des Règles d'or un mode d'action systématique, partout, tous les jours, s'inscrit pleinement dans l'ambition de la Compagnie : mettre le développement durable au cœur de notre stratégie, de nos projets et de nos opérations.

Michel Charton
Directeur HSE





La Sécurité pour moi, pour toi, pour tous

Pour travailler en sécurité et protéger la vie de tous :

- Approprié-nous et mettons en œuvre systématiquement nos Règles d'or.
- Intervenons en cas d'écart constatés avec nos règles de sécurité.
- Signalons les écarts pour en tirer des enseignements.
- Partageons les bonnes pratiques de mise en œuvre.



Nos 12 Règles d'or

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | 1 Situations à risques |  | 7 Systèmes alimentés en énergie |
|  | 2 Circulation |  | 8 Espaces confinés |
|  | 3 Gestes, postures, outillages |  | 9 Travaux de fouille |
|  | 4 Equipements de protection individuelle |  | 10 Travaux en hauteur |
|  | 5 Permis de travail |  | 11 Travail à chaud |
|  | 6 Opérations de levage |  | 12 Ligne de danger |

Règle 1



Situations à risques



J'évite les situations à risques.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je ne fume ou ne vapote pas** en dehors des zones autorisées.
- Je ne travaille et ne conduis pas** sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.
- Je sécurise** la situation dégradée **et la signale** à mon superviseur.
- Je connais** les risques avant d'effectuer une opération peu fréquente ou complexe.
- Je respecte** les modes opératoires d'arrêt et de démarrage des équipements et installations.

Règle 2



Circulation



Je respecte les règles de sécurité quand je circule.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je contrôle** l'état de mon véhicule avant utilisation.
- J'attache** toujours ma ceinture de sécurité.
- Je respecte** la limitation de vitesse et j'adapte ma conduite aux conditions de la route.
- Je n'utilise** aucun système de communication en conduisant, tel que téléphone, talkie-walkie et radio, même avec un kit mains libres.
- Je respecte** les temps de conduite autorisés et le plan de gestion du déplacement.
- J'emprunte** les voies dédiées aux piétons et les pistes cyclables.
- Je tiens** la rampe dans les escaliers.

Règle 3



Gestes, postures, outillages



Je manipule les outils en sécurité.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je vérifie** que mon outil est :
 - celui mentionné dans le permis de travail ou le mode opératoire ;
 - adapté à la tâche et à la zone d'utilisation ;
 - en bon état.
- J'utilise** les outils, y compris les accessoires d'épreuves ou de tests, conformément aux limites fixées par le fabricant.
- Je positionne** mon corps pour minimiser les efforts excessifs.

Règle 4



Équipements de protection individuelle (EPI)



Je porte les EPI requis.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je vérifie** le bon état de mes EPI avant utilisation.
- Je porte** mon casque avec la jugulaire attachée.
- Je porte** les EPI adaptés à la tâche et la zone dans laquelle je travaille.
- Je porte** un gilet de sauvetage lorsque cela est requis.

Règle 5



Permis de travail



Je travaille avec un permis valide.

Mon engagement **Sécurité** :

- J'ai vérifié** les permis et certificats requis.
- Je suis habilité(e) et autorisé(e)** à réaliser le travail.
- Je comprends** le permis de travail.
- Je m'assure** de l'identification du point d'intervention.
- J'ai vérifié** que les conditions de sécurité sont réunies pour commencer le travail.
- Je m'arrête**, réévalue les risques si les circonstances changent et j'en réfère à mon superviseur.

Règle 6



Opérations de levage



Je respecte le dossier de levage.

Mon engagement **Sécurité** :

- J'installe** les barrières et périmètres de sécurité.
- Je vérifie** que les équipements de levage ont été inspectés, sont en bon état et sont appropriés.
- J'utilise** uniquement des équipements pour lesquels je suis habilité(e).
- Je vérifie** que la charge est bien élinguée et colisée et je contrôle la charge en mouvement.
- Je m'assure** de la présence d'un chef de manœuvre habilité pour l'opération de levage.
- Je ne me place jamais** sous une charge suspendue.

Systèmes alimentés en énergie



Je vérifie l'isolement et l'absence d'énergie et de fluides avant toute intervention.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je dispose** d'un permis de travail et d'un certificat de consignation des systèmes alimentés en énergie.
- J'ai identifié** toutes les sources d'énergie et de fluides.
- Je respecte** le schéma d'isolement.
- Je confirme** que les sources d'énergie et de fluides ont été isolées, verrouillées et signalisées.
- Je m'assure** de l'absence d'alimentation en énergie et fluides.
- Je m'assure** de l'absence d'énergie et de fluides résiduels ou accumulés.
- Je m'assure** de la fin des travaux et je vérifie la dépose des isolements avant redémarrage.

Règle 8



Espaces confinés



J'obtiens l'autorisation avant d'entrer dans un espace confiné.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je dispose** d'un permis de travail et d'un certificat de pénétration en espace confiné.
- Je m'assure** que toutes les sources d'énergie et de fluides sont isolées.
- Je vérifie** et j'utilise un appareil de protection respiratoire lorsqu'il est requis.
- Je confirme** qu'un plan de secours est en place.
- Je confirme** que l'atmosphère a été testée avant intervention et qu'elle est contrôlée.
- Je confirme** qu'il y a une supervision pour les entrées/sorties et pour donner l'alerte.
- Je reçois** l'autorisation d'entrer.

Règle 9



Travaux de fouille



Je sécurise les zones de fouille.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je dispose** d'un permis de travail et d'un certificat de fouille.
- Je confirme** que la zone de fouille est bien balisée.
- Je suis vigilant(e)** quant au repérage des réseaux et ouvrages enterrés.
- Je positionne** les engins et la matière extraite à plus d'un mètre de la fouille.
- Je ne descends** dans une fouille > 1,3 m que si l'accès est sécurisé.

Règle 10



Travaux en hauteur



Je me protège du risque de chute lors d'un travail en hauteur $\geq 1,5$ m.

Mon engagement **Sécurité** :

- J'inspecte** mon harnais, la longe et la ligne de vie avant usage.
- Je sécurise** les outils et matériaux pour prévenir les chutes d'objets.
- Je porte** un harnais et je m'attache aux points d'ancrage validés conformément au permis de travail.
- J'utilise** un échafaudage adapté au besoin et approuvé.
- Je respecte** la distance minimale de sécurité lors d'un travail à proximité des lignes électriques.
- Je m'assure** de la solidité des toits (bacs, bâtiments, auvents, etc.) avant tout travail et de l'installation de protections adaptées sur les zones fragiles.
- Je déplace** une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP) uniquement en position basse.

Travail à chaud



J'évite les travaux à chaud dans la mesure du possible.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je dispose** d'un permis de travail à chaud.
- J'identifie** les substances inflammables et les sources d'ignition.
- Avant d'entreprendre tout travail à chaud :
 - **je m'assure** de l'absence de substances inflammables ou de leur isolement ;
 - **je reçois** l'autorisation écrite.
- En zone dangereuse, **je confirme** que :
 - l'absence de gaz a été testée ;
 - l'absence de gaz sera contrôlée en permanence.

Règle 12



Ligne de danger



Je reste hors de la ligne de danger et je veille à ce que les autres fassent de même.

Mon engagement **Sécurité** :

- Je me positionne** de façon à éviter :
 - les objets en mouvement ;
 - les engins et véhicules ;
 - les décharges de pression ;
 - les chutes d'objets.
- J'installe** les barrières et périmètres de sécurité.
- Je prends les mesures** nécessaires pour sécuriser les objets non fixés.
- Je respecte** les barrières et périmètres de sécurité.



Utiliser la Stop Card, c'est agir pour la Sécurité

Nous avons le devoir d'intervenir dès qu'une situation nous paraît dangereuse, et notamment lorsque les Règles d'or ne sont pas mises en œuvre.

Même en cas de doute, sans craindre de s'exposer à une sanction, utilisons notre Stop Card !

En posant des questions sur la sécurité d'une activité et en demandant l'arrêt d'un travail en cours, nous pouvons éviter des accidents et sauver des vies.



STOP CARD

J'interviens si une
situation me paraît
dangereuse !





**Direction Hygiène
Sécurité Environnement
TotalEnergies SE**

2 place Jean Millier
92 400 Courbevoie - France
Tél. : +33 (0)1 47 44 45 46

Capital Social :
6 601 073 322,50 euros
542 051 180 RCS Nanterre



LES 12 RÈGLES D'OR
ÉDITÉ EN JANVIER 2022